

Adresse des administrateurs du district de Calais qui font passer l'état des dons patriotiques offerts par les citoyens de leur arrondissement, lors de la séance du 18 pluviôse an II (6 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du district de Calais qui font passer l'état des dons patriotiques offerts par les citoyens de leur arrondissement, lors de la séance du 18 pluviôse an II (6 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 360;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34849_t1_0360_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

40

Les administrateurs du district de Calais font passer à la Convention nationale l'état des dons patriotiques offerts par les citoyens de leur arrondissement.

Mention honorable, insertion au bulletin.

Renvoyé au comité des marchés (1).

[Calais, 14 pluv. II] (2)

« Citoyens Représentants,

Nous vous adressons le tableau des dons faits par les habitants de ce district en faveur de nos braves frères d'armes. Vous y reconnoîtrez ce brûlant patriotisme qui électrise leurs âmes. Ils ne connoissent d'autres jouissances que celles de prouver à la République que le génie de la Liberté conduit toutes leurs actions, qu'il n'est point de sacrifices auxquels ils ne soient dévoués pour contribuer à l'affermissement des droits sacrés, qu'ils ont juré de maintenir jusqu'à la mort et qui feront, dans tous les siècles, l'effroi des tyrans couronnés. »

BÉNARD-LAGRAVE (présid.), CAMPION,
CLAPIEN père (secrét. adj').

[Etat des dons faits du 3 frim. au 14 pluv. II]

Habits	44
Vestes	15
Culottes	11
Chapeaux	15
Chemises	2 534
Paires de bas (plus 85 paires reçues le 13 pluviôse)	216
Paires de souliers	75
Cols	88
Mouchoirs de poche	28
En assignats (pour mémoire)	224 l.
Couvertures	3
Matelas	8
Traversins	2
Paires de draps	79
Serviettes	5
Paires de bottes	3
Epées	16
Sabres	18
Ceinturons	29
Gibernes	55
Paires de pistolets	4 1/2
Paquets de vieux linge	6
Paquets de charpie	4
Paires de guêtres	57
Sacs à peaux	2
Paire de boucles d'argent à souliers ..	1
Mauvais bonnet de laine	1
Epaulettes de laine	4
Pompon	1
Dragonne de laine	1
Paire de gants	1
Bonnets rouges	2
Lames d'épées	8
Sacs de toile blanche	2
Gilets	2
Casques	2

(1) P.V., XXXI, 47; Bⁱⁿ, 18 pluv.; M.U., XXXVI, 303.

(2) C 291, pl. 922, p. 15, 16.

Caleçons	4
Bride et bridon	1
Toile neuve (trente trois aunes sept seize)	33 7/16

Nota : de la commune d'Oye, la somme de 204 livres; du cit. Buaille curé de Fréthun, 20 l.

[Signé:] CAMPION, VARENT-RÉAL,
BÉNARD-LAGRAVE (présid.).

41

Le général divisionnaire Beaufort écrit de Vitré qu'il vient de découvrir un repaire de 52 brigands dont le chef a été tué en se sauvant : il se nommait Chouan; c'étoit de lui que cette horde infâme tiroit son nom. Il annonce la punition de ces scélérats et la destruction prochaine de ce qui reste de leurs complices.

Renvoyé au comité de salut public (1).

[Vitré, 14 pluv. II] (2)

« Citoyen président,

« Nous venons de découvrir un repaire de 52 brigands : un de leurs chefs a été tué en se sauvant : il se nommoit François Chouan : c'étoit de lui que cette horde infame tiroit son nom. Comme il se sauvait dans les broussailles, des volontaires du sixième bataillon de la Manche ont fait feu dessus, l'ont tué, et ont apporté sa tête à la Gravelle : les autres brigands sont livrés à la commission militaire. Ces 52 hommes étoient bien armés : mais, à l'approche des républicains, ils n'ont osé faire usage de leurs armes : nous les prenons dans leurs repaires sans la moindre défense. Ils ne commettent leurs brigandages que la nuit, sur les voyageurs, et principalement sur les volontaires, lorsqu'ils restent en arrière de leur corps. J'espère t'en annoncer bientôt l'entière destruction.

Nous allons faire une expédition avec le citoyen François Primaudière, représentant : sitôt qu'elle sera terminée; nous t'en enverrons les détails. »

BEAUFORT.

(Applaudissements.)

42

L'agent national du district de Josselin annonce que l'administration de ce district a envoyé à la monnaie 853 marcs d'argenterie des ci-devant églises de son ressort; il envoie le procès-verbal de la fête célébrée à Josselin à l'occasion de la reprise de Toulon.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXI, 47; Bⁱⁿ, 18 pluv.

(2) Débats, n° 505, p. 253; M.U., XXXVI, 317; J. Mont., n° 86; J. Matin, n° 549; C. univ., 19 pluv.; F.S.P., n° 219; Rép., n° 49; Audit nat., n° 502; J. Sablier, n° 1123; J. Fr., n° 501; Mon., XIX, 140.

(3) P.V., XXXI, 47; Bⁱⁿ, 18 pluv. Mention dans J. Sablier, n° 1123; M.U., XXXVI, 299.